

Personne Compétente en Sécurité Laser (PCSL) en milieu médical

3 JOURS (21H)

Ref. SLM-02



Une formation labellisée par la Commission Nationale Sécurité Optique et Laser (CoNSOL) de Photonics France

OBJECTIFS

- Utiliser l'outil laser dans des conditions de sécurité optimale en respectant les règles, consignes et procédures de sécurité
- Concevoir ou améliorer l'aménagement d'un local laser sécurisé
- Adapter les moyens de protection et de prévention
- Assurer sa sécurité et celle des autres

PUBLIC

- Personne intervenant sur des appareils à laser et ayant accès à des niveaux de rayonnement supérieurs aux valeurs limites d'exposition avec manipulation du faisceau
- Classes autorisées (toutes les classes) : personne responsable de sa propre sécurité et celle des autres : médecins laséristes, vétérinaires laséristes, techniciens et ingénieurs biomédicaux, ingénieurs ou responsables sécurité du secteur médical, médecins du travail, membres du CHSCT

THÈMES

- Les caractéristiques de l'émission laser
- Les risques liés au faisceau laser
- Les risques associés à la mise en œuvre d'un laser ou risques hors faisceau
- Les accidents, la surveillance médicale, la prévention, la protection
- Les normes et la réglementation
- Applications concrètes de consignes et règles de sécurité

ÉVALUATION

- Évaluation de satisfaction
- Contrôle de connaissances
- Attestation de fin de formation

INTERVENANTS

- Experts optique et sécurité des rayonnements optiques artificiels

PROGRAMME

- L'émission laser : rappels sur le fonctionnement d'un laser et les caractéristiques de l'émission, les principaux lasers et leurs applications
- Risques associés à la mise en œuvre d'un laser : risques hors faisceau, risques chimiques, physiques...
- Risques liés au faisceau : mécanismes généraux d'interaction lumière/matière, paramètres liés à l'exposition, effets cutanés et oculaires
- Les accidents : quelques accidents, conduite à tenir
- Les normes et la réglementation
- Les limites d'émission (+TD) : limite d'émission accessible et classes, valeur limite d'exposition, distance nominale de risque oculaire, numéro d'échelon des protecteurs
- Les mesures de prévention et les moyens de protection : analyse des risques, protection technique, du personnel et des patients, signalisation et consignes
- Application des consignes et règles de sécurité, analyse de sécurité, conformité des machines laser, conception d'un plateau médical
- Démonstrations

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Démonstrations
- Présentation de films

+ D'INFOS

- Lieu : Campus Universitaire de Bordeaux-Talence (33) ou sur site client
- Formation organisée en présentiel ou à distance
- Dates : [Voir calendrier des formations à la sécurité optique et laser](#)
- Pré-requis : aucun
- Tarif 2024: 1 570€ HT + 50 € d'inscription au fichier national des personnes formées
- Recyclage tous les 5 ans